

L'enseignant de l'école maternelle est amené à organiser les trois ou quatre années de la vie scolaire de l'enfant qui devient progressivement un écolier. Cela exige de définir des principes de progressivité entre 2 et 6 ans. L'enjeu est de comprendre les cheminements et d'évaluer les progrès de chacun, pour adapter les exigences et ajuster les propositions de manière à ce que chaque enfant découvre, tout au long de sa scolarité, des activités sans cesse renouvelées et inscrites dans des progressions d'apprentissage cohérentes.

Rédiger des programmations et des progressions, c'est prévoir, organiser, mettre de l'ordre, structurer pour préparer son année scolaire et planifier la scolarité de l'élève.

Comment élaborer la progression des apprentissages ?

- L'élaborer à partir des compétences de fin de cycle (donc de la fin de l'école maternelle),
- les décliner sous forme de compétences spécifiques et d'objectifs,
- les répartir sur les différents niveaux de cycle,
- les décomposer sur des périodes,
- les assortir de critères d'évaluation précis,
- organiser la continuité avec l'école élémentaire.

Pour aider les équipes des écoles dans ce travail, les programmes proposent des repères pour organiser la progressivité des apprentissages dans la maîtrise de la langue française.

Programme, programmation et progression : quelle différence ?

Ces termes sont employés l'un pour l'autre ou, selon les enseignants et les ouvrages, sont au contraire différenciés. Il n'y a pas de définition précise de cette distinction dans les programmes officiels du premier degré.

Pourtant, ces notions recouvrent des réalités différentes.

Le principe idéal de progression est qu'à chaque séance il y ait du nouveau, s'appuyant sur ce qui est déjà connu et maîtrisé. Eu égard à l'hétérogénéité des élèves et des classes, la mise en œuvre d'un tel principe est souvent malaisée. Il convient donc tout d'abord de distinguer dans l'organisation de l'enseignement pendant l'année scolaire trois notions différentes : le programme, la progression, la programmation.

a. Le programme

Il est organisé autour des grandes composantes de l'enseignement. Il établit une liste de notions à faire étudier. Il ne se préoccupe pas de l'ordre selon lequel ces activités sont menées dans la classe.

b. La progression

Élaborée par les professeurs en fonction de leur projet, elle établit un ordre dans les apprentissages, un itinéraire et des étapes parmi les notions, tout en tenant compte de points de passage obligés. Elle s'efforce de déterminer un enchaînement précis des séquences, de façon à éviter l'empilement et la juxtaposition des notions. Elle ménage également, entre les séquences, des temps de synthèse qui permettent de dresser avec les élèves le bilan des acquis.

c. La programmation

Elle se préoccupe de la distribution chronologique des séquences retenues dans le cadre de la progression et prend en compte le calendrier scolaire : il est essentiel que des séquences ne soient pas coupées par des vacances, c'est pourquoi on peut être amené à modifier les programmations en fonction des zones de vacances. Il est néanmoins judicieux de préserver une indispensable souplesse, permettant de faire varier le rythme des apprentissages selon les réactions, les difficultés et les intérêts des élèves.

La programmation ne peut s'établir qu'en fonction de la classe et de ses spécificités*.

d. Pour résumer

Le programme est la liste des connaissances et des compétences, sans ordre particulier.

La progression comprend un enchaînement de séquences, apportant un ordre dans les apprentissages, un itinéraire, des passages obligés, des temps de synthèse, des bilans.

La programmation consiste à placer les apprentissages, prévus dans l'ordre de la progression, dans le cadre du calendrier scolaire.